



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la septième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 16 octobre 2024 à 19 h, à la Villa Ringfield, 1185 rue La Sarre.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Jason F. Ortmann	Secrétaire
Marjorie Ramirez	Vice-présidente
Martin Claveau	Trésorier
Anifatou Itchola	Administratrice
Barbara Michel	Administratrice

IL Y A QUORUM.

Absences

Colette Harvey	Administratrice
----------------	-----------------

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques
Jackie Smith	Conseillère municipale du district de Limoilou

Outre les personnes mentionnées, 2 personnes ont assisté à la rencontre du 16 octobre 2024.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 juin et du 18 septembre 2024	19 h 05
3. Période d'information de la conseillère municipale	19 h 10
4. Période de questions et commentaires du public	19 h 20
5. Période d'échanges / Qualité de l'air et verdissement	19 h 35
6. Période d'échanges / Questions diverses liées à la circulation dans le Vieux-Limoilou	19 h 50
7. Période d'échanges / Bac à jouets en libre-service au parc Ferland	20 h 10
8. Période de suivi / Projets en cours du conseil de quartier	20 h 20
9. Prise d'acte des rapports de suivi quant aux comités externes auxquels participe le conseil de quartier du Vieux-Limoilou	20 h 30
● Comité de vigilance des activités du Port de Québec	
● Comité de cohabitation Port-Communauté	
● Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la ville de Québec	
● Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou	
● Comité élargi sur la mobilité active dans Vanier, Limoilou et la Basse-Ville	
● Table de concertation Vélo des conseils de quartier	
● Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou	
10. Période de suivis des résolutions ayant obtenu réponse	21 h
11. Participation du conseil de quartier du Vieux-Limoilou aux consultations du Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville e Québec	21 h 05
12. Avis déposé lors des consultations entourant le CVC 3e Avenue	21 h 15
13. Fonctionnement du conseil de quartier	21 h 20
● Correspondances	0
● Trésorerie	
● Paiements à venir	

14. Divers	21 h 3
• Consultation sur l'hébergement touristique commercial	0
• Identité visuelle des conseils de quartier	
15. Levée de l'assemblée	21 h 4
	0

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée, lecture et adoption de l'ordre du jour

L'assemblée est ouverte à 19 h. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres, avant de faire la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR JASON F.ORTMANN, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 16 octobre 2024, tel que présenté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 19 juin et du 18 septembre 2024

Les membres conviennent de reporter l'adoption des procès-verbaux à leur assemblée de novembre prochain.

3. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith prend la parole. Elle mentionne :

- Que le garage Ben Huot (202 2e Rue) sera démoli pour accueillir la deuxième phase du tramway. Le terrain pourrait également être partiellement verdi. Le conseil de quartier considère que des aménagements, du moins temporaires, devraient dynamiser l'espace qui pourrait rester vacant jusqu'en 2035. Il songe à rédiger une résolution à cet effet.
- Que du gazon a été planté sur certaines saillies de trottoir du quartier pour les protéger avant d'y planter arbres, plantes et arbustes.
- Que l'écocentre mobile sera de retour dans le quartier en 2025.
- Qu'elle a fait une demande au bureau d'arrondissement afin que les cyclistes qui empruntent la piste de la rivière Saint-Charles puissent circuler de façon sécuritaire sur une autre artère durant les week-ends de marathon

4. Période de questions et commentaires du public

Pour les administrateurs, même si le sens unique de la 4^e Avenue fait l'objet d'une signalisation adéquate, il n'en reste pas moins que ce vestige de l'ancien plan d'aménagement du tramway engendre des problèmes de circulation dans le quartier.

5. Période d'échanges / Qualité de l'air et verdissement

Le conseil de quartier aimerait qu'un corridor vert soit aménagé entre le Vieux-Limoilou et les zones industrielles. À cet effet, Raymond Poirier soumet une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 24-07-24 CONCERNANT LA MISE EN PLACE D'UN CORRIDOR VERT ENTRE LE VIEUX-LIMOILLOU ET LA ZONE INDUSTRIELLE

CONSIDÉRANT les problèmes liés à la pollution atmosphérique observée et documentés depuis plus de 12 ans dans le Vieux-Limoilou, et leurs impacts potentiels sur la santé et la qualité de vie de la population du secteur;

CONSIDÉRANT que la plantation d'arbres à grand déploiement figure parmi les solutions de mitigation qui peuvent être considérées, en sus d'une réduction à la source;

CONSIDÉRANT que plusieurs terrains situés dans le pourtour de la zone industrielle bordée par les quartiers Vieux-Limoilou, Maizerets ou Vieux-Moulin pourraient être utilisés afin de créer une véritable barrière verte afin de limiter – ne serait-ce qu'un peu - la quantité de particules et de polluants faisant leur chemin vers les zones résidentielles;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR JASON F.ORTMANN, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

PROPOSE à la Ville de Québec de transformer l'immense terrain vague entourant l'incinérateur de Québec en une véritable forêt urbaine - dans l'optique où assurément certaines zones n'ont pas à être gardées exemptes de végétation;

SUGGÈRE à la Ville de Québec d'approcher le propriétaire voisin, Hydro-Québec, afin d'évaluer les possibilités de reboisement d'une partie du lot utilisé, dans le respect des usages souterrains qui doivent être préservés sur ce terrain;

SUGGÈRE également à la Ville de Québec d'envisager un usage temporaire des terrains vagues non utilisés de la zone industrielle voisine - anciennement les terrains d'InnoVitam, afin d'y planter une forêt éphémère;

ESTIME qu'une évaluation d'opportunité devrait être effectuée par la Ville de Québec quant à des terrains privés d'intérêt dans le pourtour de la zone industrielle qui pourraient être mobilisés, en tout ou en partie, pour la création d'espace boisé;

DEMANDE à la Ville de Québec de mobiliser ses partenaires industriels afin de les inciter à contribuer activement à ces actions de verdissement, en effectuant des actions de plantations en parallèle d'actions de réduction des émissions polluantes à la source;

SOUHAITE la création d'un corridor vert de protection entre le Vieux-Limoilou et la zone résidentielle limitrophe, dans la foulée des conclusions et recommandations émises en 2023 par une multitude d'organisations - dont la Santé publique de la Capitale-Nationale et la Ville de Québec elle-même.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À la question de Jackie Smith, Raymond Poirier répond que le conseil de quartier a communiqué avec Hydro-Québec pour d'autres projets de verdissement que celui dont il est question dans la résolution.

À la question de Martin Claveau, Raymond Poirier répond que près de 200 arbres remarquables ont été plantés par *Emprises* dans le secteur de la basse-ville. 500 nouveaux arbres devraient être plantés, cette année, en basse-ville, incluant Lairret et Vanier.

Martin Claveau pense que le secteur de la Pointe-aux-Lièvres mériterait, lui aussi, d'être verdi.

6. Période d'échanges / Questions diverses liées à la circulation dans le Vieux-Limoilou

Raymond Poirier soumet une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 24-07-25 CONCERNANT L'INTERSECTION 4E AVENUE ET 4E RUE, ET LA CIRCULATION ACCRUE SUR LA 4E RUE, DIRECTION 6E AVENUE

CONSIDÉRANT que la Ville de Québec a transformé la portion de la 4e Avenue située entre la 3e Rue et la 4e Rue en sens unique, direction nord;

CONSIDÉRANT que des automobilistes utilisant, dans le passé, la 4e Avenue direction sud pour accéder au secteur Hedleyville doivent désormais utiliser des parcours alternatifs;

CONSIDÉRANT que l'émergence de ces parcours alternatifs amènent une augmentation de la circulation de transit dans certaines artères du secteur, et que ces déplacements se font parfois sans égards quant aux limites de vitesse qui y prévalent;

CONSIDÉRANT que cet effet est notamment observé sur la portion à sens unique de la 4e Rue, située entre la 4e Avenue et la 6e Avenue;

CONSIDÉRANT que des personnes résidentes de ce secteur ont signalé leurs préoccupations aux administrateurs et administratrices du conseil de quartier, tant de façon informelle que formelle, au fil de l'été et de l'automne 2024;

CONSIDÉRANT que la présence dans ce secteur de la bibliothèque Saint-Charles amène une circulation piétonne accrue, au-delà de la population y résidant;

CONSIDÉRANT qu'aucune mesure particulière quant à l'allègement de la vitesse de circulation dans cette zone n'a été mise en place par la Ville de Québec, hors de panneaux de signalisation faisant référence à la vitesse de 30 km/h;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

RELAIE ces inquiétudes et préoccupations à l'administration municipale;

SUGGÈRE que des mesures d'apaisement de la circulation y soient implantés dès que possible en 2025, tels que le gonflement des trottoirs qui pourrait contribuer à réduire soit l'attractivité de ce chemin de transit, soit la vitesse à laquelle les automobilistes s'y engouffrent;

DÉPLORE que de telles mesures n'aient pas été mises en place d'emblée;

ESTIME que des mesures d'apaisement de la vitesse de circulation devraient être mise en place sur la portion de la 4e Avenue, entre Canardièrre et la 4e Rue - cela, d'autant si la Ville de Québec ne souhaite pas faire bénéficier cette portion de l'artère des mesures d'apaisement associés au développement d'un corridor cyclable sécuritaire;

RÉITÈRE sa proposition de réfléchir à un plan de déplacement global pour le quartier, émise dans une résolution acheminée en septembre 2024 portant sur d'autres enjeux relatifs à la circulation dans le secteur 4e Avenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Les membres aimeraient rencontrer un ingénieur de la circulation de la Ville pour lui poser leurs questions.

RÉSOLUTION 24-07-26 CONCERNANT LES PASSAGES PIÉTONS DE LA 1RE RUE, DANS LE SECTEUR DE LA 8E AVENUE ET DU PARC D'IBERVILLE

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier relaie depuis 2017 et cela par voies de multiples résolutions, que les piétons et piétonnes utilisant les passages piétons donnant accès au Parc D'Iberville ou situé à l'intersection 8e Avenue - autoroute Dufferin-Montmorency ressentent un vif sentiment d'insécurité lors de leurs déplacements à cet endroit;

CONSIDÉRANT que depuis 2017, la Ville de Québec répond aux résolutions du conseil de quartier du Vieux-Limoilou en mentionnant que cette zone sera évalué et réorganisée dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024;

CONSIDÉRANT que, maintenant sept ans après avoir amorcé leur processus de demande, le conseil de quartier n'a obtenu aucune nouvelle information quant à ces évaluations demandées à répétition, ni n'a pu observé de changements importants au secteur;

CONSIDÉRANT que des administrateurs et administratrices du conseil de quartier sont encore, sept ans plus tard, interpellés de façon formelle ou informelle par des personnes résidentes ou utilisatrices du secteur;

CONSIDÉRANT que le passage piétonnier donnant accès au Parc D'Iberville est situé à proximité d'une entrée d'autoroute, sur une artère très fréquentée, où la priorité piétonne est rarement respectée d'emblée par les automobilistes;

CONSIDÉRANT qu'à heure de pointe, des piétons et piétonnes se rendant au travail ou à l'école à pied dans le secteur Saint-Roch ou Haute-Ville ont mentionné que le passage piétonnier situé devant l'entrée d'autoroute face à la 8e Avenue est également périlleux, de nombreux automobilistes ne respectant pas l'espace de dégagement sécuritaire ou le feu piétons en tentant d'accéder le plus rapidement possible à l'artère autoroutière;

CONSIDÉRANT que les actions associées à la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 se sont, logiquement, terminées à l'été et à l'automne 2024;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DUMENT APPUYÉE PAR BARBARA MICHEL, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

RÉITÈRE à nouveau ses préoccupations quant à la sécurité piétonne sur la 1^{re} Rue, comme il le fait de façon régulière depuis maintenant sept ans;

SUGGÈRE à la Ville de Québec de revoir la configuration du passage piétons donnant accès au Parc D'Iberville, par exemple en encadrant celui-ci par des gonflement de trottoirs ou d'autres types d'aménagements permettant d'augmenter sa visibilité;

INVITE la Ville de Québec à explorer, en parallèle, des façons d'augmenter la sécurité des déplacements piétons au carrefour 8^e Avenue et l'accès à l'autoroute.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jackie Smith mentionne avoir déjà vu passer des plans de réaménagement de la 1^{re} Rue. Elle sait que la Ville a dû reporter certains travaux au courant des dernières années. Elle fera le suivi du dossier.

Le conseil de quartier pourrait rédiger une résolution au sujet de l'aménagement d'un passage piéton au bout de la 9^e Rue.

Les membres soumettent, en outre, une question à la Ville :

Concernant les travaux réalisés dans le cadre des corridors scolaires encerclant l'école Saint-Fidèle sur la 12^e Rue, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou se pose la question suivante :

Considérant que les gonflements de trottoirs visent à réduire la vitesse automobile sur une artère donnée;

Considérant que l'enjeu identifié pour la 12^e Rue, notamment aux heures scolaires, était la vitesse d'entrée des automobilistes sur l'artère scolaire;

Le conseil de quartier se demande pourquoi les gonflements de trottoirs ont été placés uniquement à l'intersection de la 12^e Rue et de la 3^e Avenue pour réduire la vitesse automobile à la sortie de l'artère, plutôt qu'à l'entrée de celle-ci, à l'intersection de la 4^e Avenue et la 12^e Rue.

Barbara Michel rappelle que des bollards ont été installés sur la 12^e Rue durant l'été. Ils ont toutefois été retirés.

Les gonflements de trottoirs ont possiblement été installés à l'intersection de la 12^e Rue et de la 3^e Avenue pour éviter que les automobilistes entrent sur l'artère à l'inverse du sens unique.

7. Période d'échanges / Bac à jouets en libre-service au parc Ferland

Raymond Poirier soumet une résolution aux membres

RÉSOLUTION 24-07-27 CONCERNANT LE BAC À JOUETS EN LIBRE SERVICE AU PARC FERLAND

CONSIDÉRANT que le Service des Loisirs a répondu favorablement à l'invitation du conseil de quartier de placer un bac à jouets en libre-service au parc Ferland à l'été 2024;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR JASON F. ORTMANN, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

REMERCIE le Service des Loisirs d'avoir répondu favorablement à la requête;

SOUHAITE que la présence du bac à jouets en libre-service soit renouvelée à l'été 2025 au parc Ferland;

SUGGÈRE que l'infrastructure soit rendue plus attrayante pour sa deuxième année au parc Ferland, notamment par l'ajout d'une dialectique expliquant ce qu'est ce bac à jouets et son usage, par l'utilisation de couleurs vives et attrayantes afin de rendre plus visible et attractif le matériel auprès de la clientèle visée et par la bonification du matériel de jeu disponible à l'intérieur du bac;

PROPOSE au Service des Loisirs, pour ce faire, de s'inspirer de l'aménagement réalisé par d'autres municipalités pour leurs bacs à jouets en libre-service, comme Rimouski, Victoriaville, Sorel-Tracy, pour ne nomme que celles-là;

RÉITÈRE sa disponibilité afin de bonifier la présence du bac à jouets au parc Ferland à l'été prochain;

MANIFESTE son intérêt à avoir accès au retour d'expérience à la suite de la mise en place de cette installation pour une première année pilote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Période de suivi / Projets en cours du conseil de quartier

Le conseil de quartier s'est vu attribuer un budget d'environ 3400 \$ pour contribuer au renouvellement des capteurs du projet Limoil'Air, permettant ainsi sa pérennisation pour les trois prochaines années. Il a également obtenu, de la part de la Ville et de la caisse Desjardins, 14 500 \$ pour son projet d'exposition en lien avec l'aspect patrimonial des ruelles du quartier. Il rencontrera bientôt la société historique de Limoilou à ce sujet.

Le projet Limoil'Air suit son cours du côté de l'entreprise Baseline.

9. Prise d'acte des rapports de suivi et période d'échanges quant aux comités auxquels prend part le conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Comité de vigilance des activités du Port de Québec

Lors de sa rencontre du 19 septembre, le comité a discuté de son plan d'action, désormais en quatre volets : le développement durable, la prévention des émissions, le suivi des nouveaux projets et la prévention des nuisances.

Marjorie Ramirez souhaite que le comité fasse un suivi du plan de la Ville en ce qui concerne la qualité de l'air. Les préoccupations des membres seront transmises à la Commission consultative sur la qualité de l'air. Le projet de terminal de conteneurs de QSL n'a toujours pas été soumis au Port.

Des signalements ont été enregistrés le 16 mai dernier. Un préavis d'ordonnance a été transmis au Port. Le ministère a analysé les capteurs, qui n'ont pas démontré d'anomalies.

Le Comité intersectoriel sur la contamination environnementale et la qualité de l'air (CICEL) a confirmé au comité que c'est le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs qui a commandé l'étude, désormais publique, des impacts de l'usage des poêles à bois.

Comité de cohabitation Port-Communauté

Une patinoire/discothèque sera aménagée près de l'Agora, cet hiver.

Les quais au bout de la rivière Saint-Charles sont peu à peu rénovés.

Un projet de saunas flottants pourrait voir le jour au bassin Louise.

Un nouveau hangar sera installé au quai 108, à l'Anse au Foulon.

Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la ville de Québec

Aucun suivi.

Comité de gestion des Rendez-vous Limoilou

Le comité de gestion a rencontré le chercheur de l'Université Laval qui analysera l'état du logement dans le grand Limoilou. Le comité a également rencontré la nouvelle directrice générale du patro Roc-Amadour.

Comité élargi sur la mobilité active dans Vanier, Limoilou et la Basse-Ville

Le comité aimerait rassembler et mettre ses recommandations à jour dans l'objectif de surfer sur la vague du réaménagement du bas de l'autoroute Laurentienne en boulevard urbain.

Une table de concertation *transports en commun* des conseils de quartier pourrait être créée. Aucune rencontre d'information n'est toutefois prévue avant 2025. Les administrateurs sont invités à faire part de leur intérêt pour ce comité avant le 30 novembre.

Table de concertation Vélo des conseils de quartier

La Table a discuté du projet de corridor VivaCité. Jason F. Ortmann a proposé que le corridor n'emprunte pas la 3^e Avenue, évitant ainsi la création d'un nouveau sens unique.

Table de concertation citoyenne sur les ruelles du Vieux-Limoilou

Aucun suivi.

10. Période de suivis / Résolutions ayant obtenu réponse

À la résolution du conseil de quartier **concernant l'intention annoncée par QSL en juillet 2024 d'explorer la mise en place potentielle d'un terminal de conteneur au Port de Québec**, Mathieu Alibert, Directeur du Service Prévention et qualité du milieu, a répondu avoir bien reçu et pris connaissance de la résolution des administrateurs, qu'il remercie.

À la résolution du conseil de quartier **concernant l'incinérateur de Québec, devenu depuis 2023 le « centre de valorisation énergétique »**, Jean Tousignant, directeur valorisation énergétique, Projets industriels et valorisation, a répondu :

« En avril dernier, M. Réal Caron, siégeant sur le Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR), et tous les membres du CVGMR, ont reçu la réponse suivante de la part de Mme Asselin au sujet de la même préoccupation que celle soulevée par le Conseil de quartier du Vieux-Limoilou : "J'ai bien pris connaissance de votre question et je vous confirme que nous n'avons pas l'intention de modifier la dénomination du Complexe de valorisation énergétique de la Ville de Québec" [...] »

À la résolution du conseil de quartier **concernant l'absence d'écocentres à proximité du quartier Limoilou**, Steeve Cantin, directeur de la Division de la gestion des matières résiduelles, Gestion des matières résiduelles avec la réponse suivante : « La construction d'un nouvel écocentre permanent dans le secteur n'est pas prévue pour le moment, mais une journée de l'Écocentre mobile sera offerte dans le quartier du Vieux-Limoilou en 2025. »

Mathieu Fournier, directeur de section au soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles, Gestion des matières résiduelles, a ajouté :

« Le transport de matières dangereuses est rigoureusement régi au Canada notamment en regard de la sécurisation des matières pendant leur transport. L'ajout de résidus domestiques dangereux (RDD) à la collecte des encombrants ne serait conséquemment pas possible en raison des camions utilisés qui ne sont pas conçus à cette fin sans compter que ces derniers compactent les matières récupérées.

Pour le moment, la Ville de Québec ne prévoit pas déployer de collecte dédiée de porte en porte de RDD préférant inviter ses citoyennes et citoyens à utiliser les écocentres mobiles et permanents. À noter que pour plusieurs matières qui font l'objet d'un programme provincial de responsabilité des producteurs (REP), différents points de dépôt non municipaux sont également disséminés sur le territoire de Québec. Pour la peinture, c'est l'organisme de gestion désigné Éco-Peinture qui est responsable de ces points de dépôt. Vous trouverez les adresses pour Québec au ecopeinture.ca. Pour en savoir plus sur tous les autres programmes de REP existants et leurs points de dépôt respectifs, visitez le recyc-quebec.gouv.qc.ca »

11. Participation du conseil de quartier du Vieux-Limoilou aux consultations du Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Québec

Les membres participeront, individuellement, aux consultations portant sur le Plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Québec. Ils aimeraient toutefois discuter, en groupe, des thématiques associées au Plan.

12. Avis déposé par le conseil de quartier lors des consultations entourant le CVC 3e Avenue

Le conseil de quartier a déposé un avis dans le cadre des consultations entourant le corridor VivaCité de la 3e Avenue. Les membres peuvent consulter le document sur le site Web du conseil de quartier.

13. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances

Aucun suivi.

- Trésorerie

Aucun suivi.

- Paiements à venir

RÉSOLUTION 24-07-28 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'autoriser le paiement de 90 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier d'octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. Divers

Consultation sur l'hébergement touristique commercial – Arrondissement La Cité-Limoilou

Le conseil de quartier souhaiterait mettre à jour sa position sur l'hébergement touristique. Il aimerait soumettre ses préoccupations à la Ville mais craint que les délais ne soit trop serrés pour se faire, compte tenu des agendas chargés de ses administrateurs et administratrices bénévoles..

Identité visuelle des conseils de quartier

Une démarche a été amorcée pour repenser l'identité visuelle des conseils de quartier. Le président du conseil de quartier, Raymond Poirier, participe à l'exercice.

15. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 20 h 56.

_____SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____SIGNÉ

Jason F. Ortmann, Secrétaire